



CORPORATION MUSIQUE DU BOUT DU MONDE



Mémoire présenté dans le cadre de la consultation publique pour
l'élaboration de la nouvelle Politique culturelle du Gouvernement
du Québec

02 JUIN 2016



MUSIQUE DU BOUT DU MONDE
musiqueduboutdumonde.com

SYNTHÈSE DU MÉMOIRE

MUSIQUE DU BOUT DU MONDE est une corporation à but non lucratif reconnue officiellement comme entreprise culturelle d'économie sociale et dont la principale contribution est de rendre accessible et de faire cohabiter la musique actuelle québécoise avec celle provenant de partout dans le monde. La corporation se définit d'abord comme un diffuseur régional spécialisé dans le créneau de la musique du monde dont l'activité centrale s'inscrit dans l'organisation d'un festival annuel ayant pour but premier de faire découvrir la musique du monde et tous les attributs culturels qui peuvent s'y associer. La corporation Musique du Bout du Monde œuvre depuis maintenant treize ans et reconnaît « *la culture comme étendard et comme instrument de développement économique, social, touristique et territorial* ». La corporation est membre du regroupement régional des organisateurs d'événements (LEG) dont les membres souscrivent à l'approche du développement durable.

Dans le cadre de la consultation publique pour le renouvellement de la politique culturelle du Québec, Musique du Bout du Monde souhaite porter à l'attention des représentants du ministère de la Culture et des Communications les réalités et recommandations suivantes :

- Notre adhésion aux principes mis de l'avant dans le cahier de consultation et qui, selon nous, doivent être enchâssés dans la nouvelle politique culturelle.
- La reconnaissance formelle des diffuseurs spécialisés, comme « Musique du Bout du Monde », afin de leur donner accès aux mesures de soutien à la programmation offertes aux diffuseurs déjà reconnus.
- L'importance de maintenir et de valoriser le soutien financier des organismes culturels par les différents acteurs gouvernementaux concernés.
- La reconnaissance spécifique des acteurs qui adoptent le développement culturel dans une optique de développement durable incluant la sphère économique, sociale, touristique, territoriale et environnementale. La coordination par le ministère de la Culture et des Communications d'un programme de financement intégré impliquant tous les acteurs gouvernementaux concernés.
- Un processus d'évaluation des organismes culturels impliqués dans une approche de développement durable ne reposant pas sur l'unique performance économique mais également sur les apports culturels, sociaux et environnementaux.
- Notre adhésion solidaire à la recommandation du LEG pour mettre en place une stratégie de soutien permettant de prendre en compte nos spécificités régionales.
- Pour réduire les effets de la disparité entre les régions, la mise en place d'une mesure de soutien financier qui stimule la participation des partenaires privés dans les régions où l'activité économique est moins importante et les opportunités de financement moins abondantes.
- Le maintien et le renforcement de programmes de parité tel qu'il en existe déjà entre divers paliers gouvernementaux.
- La reconnaissance de la place du numérique et des nouvelles technologies comme outils de diffusion et de création artistique.
- L'importance de continuer à développer et à soutenir les mesures de soutien s'adressent à la jeunesse.
- L'inclusion dans la nouvelle politique de l'interculturalisme comme approche intégrée au développement durable et le soutien des acteurs concernés.

Le mémoire vous apportera les informations pertinentes pour mieux comprendre les réalités soulevées et les recommandations formulées. Notre présentation sera concise et vous permettra d'ouvrir sur un échange pragmatique et constructif.

INTRODUCTION

MUSIQUE DU BOUT DU MONDE est une corporation à but non lucratif reconnue officiellement comme entreprise culturelle d'économie sociale et dont la principale contribution dans le domaine de la culture est de rendre accessible et de faire cohabiter la musique actuelle québécoise avec celle provenant de partout dans le monde. La corporation se définit d'abord comme *diffuseur régional spécialisé* dans le créneau de la musique du monde. Son activité centrale s'inscrit dans l'organisation d'un festival annuel dont le but premier est de faire découvrir la musique du monde et tous les attributs culturels qui peuvent s'y associer comme la danse, les arts visuels, les arts de la rue, les terroirs culinaires et l'artisanat.

Également, la corporation joue un rôle actif comme partenaire du développement local et régional notamment sur le plan social, économique et touristique par la réalisation d'un produit d'appel d'une grande qualité. Nos activités culturelles et corporatives favorisent l'implication des citoyens, le renforcement du tissu social, le soutien professionnel et technique à d'autres événements locaux et régionaux, la collaboration et l'implication de multiples partenaires, le renforcement de l'attrait touristique, la mise en valeur du patrimoine paysager ainsi que des retombées économiques significatives au plan local et régional.

Nous tenons à remercier le Gouvernement du Québec, et tout particulièrement, le ministre responsable de la Culture et des Communications, monsieur Luc Fortin, ainsi que la ministre de l'Enseignement supérieur, madame Hélène David, de nous convier à cette démarche de consultation publique nous permettant de vous faire part de nos attentes et de nos préoccupations à titre d'acteur culturel régional, et ainsi, de nous rendre contributifs dans le processus d'élaboration de la nouvelle politique culturelle du Québec.

Ainsi que l'affirme le ministre de la Culture et des Communications, il nous faut, comme société, « *placer la culture au cœur de la vie de tous les Québécois* ». La corporation Musique du Bout du Monde s'y engage depuis maintenant treize ans et reconnaît « *la culture comme étendard et comme instrument de développement économique, social, touristique et territorial, dans une perspective de développement durable* ». Dans un premier temps, notre court mémoire vous illustrera la réalité dynamique de notre organisation et son impact sur le développement local et régional.

Puis, nous centrerons notre présentation sur quelques éléments spécifiques que nous désirons porter à votre attention. Nous laisserons au LEG, notre regroupement gaspésien des organisateurs d'événements, le soin de vous faire part de nos particularités régionales et de nos préoccupations collectives. Pour notre part, nous avons retenu les thèmes suivants : la reconnaissance, le soutien financier public adapté, la décentralisation et la réalité pluriethnique en région.

LA RECONNAISSANCE

La corporation Musique du Bout du Monde souscrit entièrement aux principes mis de l'avant dans l'énoncé politique que l'on retrouve dans le cahier de consultation pour le renouvellement de la politique culturelle du Québec. Nous croyons fermement au caractère essentiel de la culture comme porteur de sens, d'identité et de valeurs. Comme vecteur de démocratie, d'enracinement, de cohésion sociale et de dialogue interculturel. Nous avons fait le pari d'inscrire dans nos orientations corporatives, notre engagement dans une approche globale de la culture en tant que dimension du développement durable indissociable du développement économique, social et territorial. De plus, nous sommes engagés pour et avec les citoyens de notre région afin de contribuer à rendre la culture accessible à tous, de favoriser la participation citoyenne ainsi que la collaboration et la contribution de tous les acteurs concernés au plan local, régional et national et international. En effet, depuis plusieurs années, notre ouverture à l'international est renforcée par des échanges professionnels avec des événements internationaux tels que le Womex, le Festival du Bout du Monde en Bretagne, etc.

Sur cette base fondamentale et dans un souci de cohérence, nous avons opté pour transformer notre identité corporative afin de devenir une entreprise culturelle d'économie sociale, qui va au-delà de son rôle initial de diffuseur spécialisé centré sur la musique du monde. Nous avons fait en sorte que notre événement culturel, le Festival de Musique du Bout du Monde (FMBM), s'inscrive dans une démarche d'appropriation collective et qu'il soit un instrument performant pour le développement de notre région.

Ainsi, le FMBM permet au public la rencontre avec des artistes provenant de la Gaspésie, du Québec, et d'ailleurs dans le monde. Ceci, par le biais de spectacles payants sous le grand chapiteau ou gratuits sur les deux scènes mobiles installées sur la rue, dont l'une est consacrée spécifiquement à la réalité familiale. La programmation extérieure permet l'expression des arts de la rue sous différentes formes artistiques (danse, arts visuels, arts du cirque et autres) et à travers des activités de sensibilisation et de découverte s'adressant aux festivaliers de tous les âges.

Nous diversifions les lieux de diffusion de certains spectacles afin d'associer des partenaires culturels du milieu (CD Spectacles, Musée de la Gaspésie, Gaspé - Berceau du Canada, Centre culturel Le Griffon, Site d'interprétation Micmac de Gespeg). Cette collaboration mutuelle nous permet également de procéder à la mise en valeur du patrimoine historique, bâti et paysager, dans la pointe extrême de la Gaspésie avec le concours de nos partenaires (Parcs Canada, Ville de Gaspé, Gaspé - Berceau du Canada). Soulignons que le spectacle au lever du soleil dans le parc Forillon (Cap-Bon-Ami) est le fruit d'une collaboration étroite avec Parcs Canada et est devenu la carte de visite qui nous distingue des autres festivals au Québec.

La corporation Musique du Bout du Monde a su mobiliser la collaboration et la contribution de multiples partenaires culturels, financiers, commerciaux et médiatiques contribuant collectivement à la qualité de son événement, de son large rayonnement et de ses retombées économiques significatives. Au fil des ans, nous avons acquis une expérience importante dans le fonctionnement événementiel et nous avons consolidé une large partie

de nos infrastructures. Cela nous permet de prêter assistance à d'autres événements de la région et à des communautés souhaitant procéder à la mise en valeur de leur milieu.

Ainsi, nous avons procédé à l'acquisition d'instruments de musique et avons signé une entente avec l'école Polyvalente C.E. Pouliot. Ce partenariat permet au FMBM de réduire ses frais de location tout en rendant accessible aux jeunes du milieu un matériel musical de qualité à des fins pédagogiques. À titre de diffuseur spécialisé, nous collaborons avec Les Journées de la musique Irlandaises de Douglstown qui nous offre une fenêtre intéressante afin de rendre encore plus accessible la musique du monde. Nous collaborons avec la « Capitale des Pêches » de Rivière-au-Renard afin de développer un événement qui met en valeur les particularités culturelles du milieu et contribue à rehausser son attrait touristique. De plus, nous prêtons une assistance technique à la « Traversée de la Gaspésie » (TDLG) et nos scènes mobiles sont accessibles à d'autres événements culturels de la région ou hors région, notamment à Drummondville.

Nous sommes particulièrement fiers des retombées sociales que notre événement culturel a générées dans notre communauté et qui nous permettent de mesurer le succès de notre festival dont la couleur festive demeure singulière.

D'une part, l'implication des citoyens dans la réalisation de l'événement est sans contredit notre plus beau succès, car elle est associée à une identification étroite au FMBM qui est devenu un objet collectif de fierté et de renforcement identitaire. Année après année, nous pouvons compter sur une équipe d'environ 250 bénévoles et nous recevons des demandes de partout pour s'associer à la tenue du festival.

D'autre part, ce dernier contribue grandement à la vitalisation du tissu social par la réalisation d'une fête communautaire devenue le rendez-vous annuel incontournable pour les retrouvailles familiales. Cet esprit de fête familiale teinte l'atmosphère de notre événement et nous permet d'assurer un accueil chaleureux et généreux pour l'ensemble des artistes invités et pour les visiteurs de plus en plus nombreux. Chacun d'eux devient alors un ambassadeur satisfait de son expérience personnelle ou professionnelle et contribuant au rayonnement de notre événement.

Nous consacrerons, un peu plus loin dans le mémoire, un point spécifique sur les retombées sociales découlant de la réalité pluriethnique induite par la vitrine culturelle associée à la musique du monde.

Cette courte illustration des réalités émanant de notre entreprise culturelle en économie sociale vous permet d'apprécier la synergie qui teinte notre approche événementielle dans une région comme la Gaspésie. Les défis socio-économiques dans les régions éloignées des grands centres urbains sont immenses et nécessitent que l'on aborde le développement culturel en se préoccupant des autres dimensions liées au développement local et régional. Nous sommes fort satisfaits de la place que l'énoncé politique donne à cette approche synergique du développement culturel.

À cet égard, la corporation Musique du Bout du Monde souhaite que la nouvelle politique culturelle donne une place significative à cette approche intégrée et reconnaisse de façon particulière les acteurs qui adoptent le développement culturel dans une optique de développement durable incluant la sphère économique, sociale, touristique, territoriale et environnementale.

Par ailleurs, au regard de notre professionnalisation et de notre expertise événementielle établie et reconnue dans le milieu culturel, nous nous définissons comme diffuseur spécialisé. Toutefois, cette reconnaissance demeure informelle et nous empêche d'accéder à certains réseaux professionnels et de bénéficier des avantages qui s'y rattachent, notamment pour le soutien à la programmation. Nous nous efforçons de fonctionner en synergie avec l'ensemble des organismes culturels pour créer une dynamique positive dans le domaine de la diffusion. Malgré tout, notre corporation demeure orpheline sur le plan de la reconnaissance formelle, n'appartenant pas à la nomenclature des diffuseurs officiels.

Ainsi, nous souhaitons que la future politique culturelle prenne en considération l'apport artistique des diffuseurs spécialisés tel que la corporation Musique du Bout du Monde. Cet apport significatif s'étend bien au-delà de notre événement estival, rendez-vous attendu avec enthousiasme par les artistes comme par le public. Nous désirons que la nouvelle politique reconnaisse formellement notre statut de diffuseur spécialisé et nous donne accès au soutien à la programmation offert à l'ensemble des diffuseurs actuellement reconnus,

LE SOUTIEN FINANCIER PUBLIC ADAPTÉ

Le renouvellement de la politique culturelle du Québec doit prendre en compte l'élargissement majeur du domaine de la culture incluant la sphère événementielle et festivalière qui nous concerne tout particulièrement. Forcément, la multiplicité actuelle des domaines culturels nécessite une remise en question du rôle et des modes d'interventions du gouvernement ainsi que le partage des responsabilités avec l'ensemble des acteurs concernés.

Une politique culturelle qui met de l'avant une optique de développement durable est non seulement souhaitable, mais, en premier lieu, elle implique que celle-ci prévoie et assure la collaboration des autres sphères gouvernementales concernées, dans un souci de transversalité. Comme il est si bien dit dans le cahier de consultation, « *la culture doit être prise en compte dans toutes les sphères de développement et le développement de la culture doit se préoccuper des autres dimensions de la société* ».

De ce fait, elle se doit, au-delà des grands principes, d'annoncer les mécanismes qui permettront d'enraciner la préoccupation culturelle dans les autres secteurs gouvernementaux, de préciser les responsabilités et d'assurer l'engagement de chacun des secteurs. Finalement, elle doit bien circonscrire le rôle du ministère de la Culture et des Communications dans la coordination de cette dynamique transversale.

Afin de reconnaître et de soutenir adéquatement les acteurs culturels impliqués dans une approche de développement durable, il nous semble nécessaire de mettre en place, au-delà des programmes de soutien financier propres aux différents domaines de la culture, un programme de financement intégré et partagé par les principaux acteurs gouvernementaux, notamment les secteurs culturel, éducatif, social, économique, touristique et environnemental.

D'une part, un tel programme aurait nettement avantage à sceller de façon concrète et pragmatique la préoccupation et l'engagement de chacun des acteurs gouvernementaux dans le développement de la culture, et de favoriser l'engagement des acteurs culturels dans les autres sphères de développement. D'autre part, sous la coordination du ministère de la Culture et des Communications, ce programme à volets multiples pourrait favoriser le dépôt, par les acteurs impliqués, d'un projet intégré touchant plusieurs secteurs de développement grâce à leurs activités culturelles.

Cela représente une occasion gouvernementale de mettre en synergie le développement de la culture en faisant en sorte que chacun des acteurs gouvernementaux y participe tout en rencontrant les orientations et les objectifs spécifiques à leur secteur. Cela permettrait d'alléger le fardeau des acteurs culturels qui doivent consacrer une énergie considérable à la recherche de financement, et de s'investir davantage dans le développement du partenariat avec les autres acteurs du milieu.

La corporation Musique du Bout du Monde a déjà fait la démonstration qu'un événement de qualité et qu'un engagement dans les autres sphères de développement favorise l'implication des autres partenaires locaux, régionaux et nationaux qui y voient une occasion stimulante de rencontrer leurs propres objectifs et intérêts corporatifs dans une synergie positive et contributive.

Toutefois, nous sommes conscients que le Gouvernement du Québec a procédé à une rationalisation importante des dépenses gouvernementales au cours des dernières années. Cette situation économique risque de créer un obstacle important dans l'engagement des différents acteurs gouvernementaux dans la sphère culturelle. Cette contraction s'est, jusque-là, particulièrement traduite par un désengagement progressif de l'État dans l'ensemble de la sphère publique et par un transfert progressif de ses responsabilités traditionnelles vers la sphère privée, municipale et citoyenne.

Nous croyons fermement que la nouvelle politique culturelle du Québec ne doit pas devenir une occasion pour le Gouvernement de réduire ses dépenses dans le domaine de la culture, mais plutôt de renouveler et de renforcer son engagement.

En regard de ses propres principes, de la valeur intrinsèque accordée à la Culture et de sa promotion du développement durable, le Gouvernement du Québec se doit de revoir son mode d'implication, de rehausser son investissement financier et de favoriser l'engagement et la contribution des tous les acteurs concernés dans le domaine de la culture.

L'implication dans le développement de la culture par des citoyens de tous les âges, des municipalités et des corporations privées doit non seulement se maintenir, mais s'accroître progressivement. Pour ce faire, le ministère de la Culture doit convaincre ses vis-à-vis gouvernementaux de l'importance de soutenir adéquatement le développement de la culture dans une perspective de développement durable et d'y consacrer toutes les ressources nécessaires. Nous encourageons des initiatives telles que celles existant déjà dans différents programmes de parité mis en place dans divers ministères. Ces mesures financières agissent comme un levier puissant dans la mise en place de nos projets et assure une synergie et une cohérence entre les différents paliers gouvernementaux.

Nous comprenons que le renouvellement de la politique culturelle s'effectue dans une période où l'on assiste à la multiplication des festivals et des événements à caractère culturel, et ce, dans un contexte de ressources limitées. Les différents acteurs gouvernementaux se doivent d'évaluer la performance des organismes culturels sur le plan des retombées au niveau local, régional et national selon le rayonnement de chacun. Actuellement, nous observons que les acteurs gouvernementaux impliqués financièrement mettent de plus en plus l'accent sur une évaluation des retombées de nature économique. Il s'avère que les dernières études d'impact de notre festival nous indiquent que les retombées économiques dans le milieu sont importantes car pour un dollar investi nous récoltons trois dollars en retombées économiques.

C'est pourquoi, nous estimons qu'une nouvelle politique culturelle axée sur le développement durable se doit d'évaluer la performance des acteurs culturels en fonction également de leur contribution culturelle, sociale, touristique et environnementale, et non seulement sur le plan économique.

LA RÉGIONALISATION

Le processus actuel de consultation sur le renouvellement de la politique culturelle nous donne l'occasion de manifester une préoccupation vécue par notre corporation et par d'autres acteurs impliqués dans les différentes sphères du développement dans notre région. Notre réalité territoriale et démographique ainsi que notre dynamique socio-économique nous incitent grandement à développer une concertation régionale nous permettant d'assurer un développement cohérent et efficient pour tous les territoires de MRC. Nous avons mis à profit notre instrument de développement socio-économique qu'était la Conférence régionale des élus (CRÉ), afin de susciter une réelle solidarité entre les différents territoires de MRC et l'engagement de tous les partenaires autour des enjeux communs touchant les différentes sphères du développement, notamment celle de la culture.

Il est compréhensible que le type d'instrument socio-économique que représentaient les CRÉ ne corresponde plus aux besoins des régions plus urbanisées. Mais pour notre région, comme pour certaines régions dites éloignées des grands centres, cela représentait un instrument bien adapté à la réalité et performant sur le plan des résultats. De plus, la CRÉGÎM contribuait de façon significative à renforcer notre identité régionale, notre cohésion sociale et notre sens de la solidarité.

En renvoyant les responsabilités dans le champ des MRC avec un soutien financier global qui est réduit, cela provoque, jusqu'à présent, une transition qui ne favorise vraiment pas une concertation efficiente, rendant la solidarité régionale autour d'enjeux communs beaucoup plus difficiles à rencontrer.

Pour un organisme régional comme la corporation « Musique du Bout du Monde », cela représente une fragilisation sur le plan de la reconnaissance et du soutien financier au niveau régional car nous devons maintenant rechercher l'appui et le soutien de quatre MRC plutôt que d'une seule instance régionale. Chaque MRC risque de se centrer sur ses propres réalités légitimes de développement local au détriment d'enjeux collectifs pour la Gaspésie. On perçoit déjà les difficultés rencontrées par les élus municipaux afin de maintenir vivante et constructive la concertation régionale.

De plus, la disparition de la CRÉ nous prive d'une expertise qui était assurée par des professionnels compétents qui facilitaient notamment le travail des gestionnaires des organismes culturels. Nous prendrons un certain temps à rebâtir cette expertise au sein même de nos organisations et cela nous demandera d'y allouer le temps, l'énergie et les ressources pour le faire. Tel que l'a énoncé Euripide : « *Aucun de nous sait ce que nous savons tous ensemble* ».

Notre organisme régional regroupant les organisateurs d'événements (LEG), vous propose une stratégie qui pourrait contribuer à la viabilité des événements en région.

Nous laisserons aux représentants du LEG le soin de vous expliquer en quoi notre recommandation collective permettrait d'assurer un meilleur soutien aux acteurs

événementiels de notre région. À cet égard, nous désirons vous témoigner de notre adhésion solidaire à la proposition mise de l'avant par le LEG.

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur certains enjeux que vivent les événements régionaux qui sont loin des centres urbains. En effet, l'éloignement nous coûte plus cher pour organiser nos événements en raison notamment des coûts élevés de transport, de la main-d'œuvre spécialisée et de l'absence de concurrence à l'égard de certains de nos fournisseurs. De plus, le bassin fort réduit des entreprises privées présentes dans notre région implique un potentiel beaucoup plus limité permettant de générer des revenus de commandite qui représentent une des sources importantes de financement.

Pour compenser la disparité entre les régions urbaines et périphériques par rapport aux régions plus éloignées et moins vitalisées sur le plan économique, nous souhaitons que la nouvelle politique culturelle prévoie des mécanismes de compensation favorisant l'implication financière de nos partenaires locaux et régionaux.

De plus, notre région est affectée par une baisse progressive au plan démographique et un vieillissement de sa population, ce qui nous fragilise de plus en plus. Notre événement contribue de façon positive à la rétention des jeunes dans notre région en bonifiant la qualité de vie du milieu local et régional. Plusieurs jeunes nous ont partagé leur attachement à notre événement et leur implication dynamique à titre de bénévoles en témoigne largement. Dans une perspective de développement durable et pour assurer la relève bénévole dans le domaine de la culture :

Afin de favoriser la participation citoyenne au service de la culture, nous croyons que la nouvelle politique devrait inclure des mesures de soutien qui favorisent, dans le secteur culturel, le développement des emplois pour les jeunes et l'implication bénévole des jeunes.

Afin de rayonner au niveau régional, national et international, nous soutenons l'initiative du plan culturel numérique du Québec initié par le Ministère de la Culture et des Communications. Nous considérons cette initiative comme une opportunité de développer non seulement de nouveaux publics mais aussi d'être en mesure d'offrir une programmation actuelle au public d'ici. Tout organisme régional doté d'équipements à la fine pointe de la technologie est en mesure d'offrir des propositions artistiques actuelles, tel qu'elles peuvent être présentées dans les grands centres. Cette mesure permet aussi d'encourager la création artistique en région par l'existence de technologies actuelles répondant à la réalité numérique dans laquelle baignent nos artistes.

Afin de placer la culture au cœur des Québécois, la nouvelle politique devrait inclure le numérique et les nouvelles technologies pour répondre à la réalité du monde qui nous entoure tant en termes d'enjeux de développement de public que de création artistique.

LA RÉALITÉ PLURIETHNIQUE EN RÉGION

La ville de Gaspé est reconnue comme le « *berceau du Canada* » et l'histoire de la Gaspésie est profondément marquée par une tradition d'accueil et d'ouverture sur le monde. La région se distingue déjà par les différentes origines ethniques de sa population en commençant par la présence autochtone, celle des Micmacs qui ont été les premiers à occuper le territoire. Au fil des siècles, se sont joints à la présence des Micmacs, les Français, les Acadiens, les Anglais, les Irlandais, les Écossais et les Jersiais. Aujourd'hui, la population est composée de 85% de francophones, de 10% d'anglophones et de 5% de Micmacs.

Depuis quelques années, grâce à la promotion gouvernementale et à l'implication des acteurs socio-économiques locaux et régionaux, nous connaissons un certain flux d'immigration qui vient ajouter à la diversité culturelle et contribuer positivement à l'occupation dynamique du territoire.

Pour sa part, la corporation « Musique du Bout du Monde » s'assure que ses activités puissent tenir compte des réalités culturelles de l'ensemble des groupes ethniques et linguistiques composant la population régionale. Notamment, nos collaborations avec le Festival International Nuits d'Afrique de Montréal, avec le Centre d'interprétation des Micmacs Gespeg et avec Les Journées de la musique irlandaise de Douglstown en sont des illustrations concrètes.

Par ailleurs, la fenêtre ouverte sur les autres réalités ethniques et culturelles par le biais de la musique du monde, place notre corporation comme acteur significatif contribuant à la promotion de notre région afin de favoriser l'immigration des nouveaux arrivants. La présence pluriethnique dans le cadre de notre festival annuel contribue à sensibiliser la population locale et régionale aux réalités culturelles des différentes ethnies présentes chaque année.

Notre événement offre aux artistes du Québec ou d'ailleurs, qui œuvrent dans les musiques du monde et qui sont généralement d'origine ethnique diverse, une occasion de se déplacer en région et de découvrir le Québec.

Comme diffuseur spécialisé en musique du monde, nous leur donnons l'opportunité de partager leur musique hors des circuits urbains et de la rendre accessible à un plus large public.

Les événements comme le nôtre servent à bâtir des ponts entre les communautés culturelles des grands centres et les citoyens des régions.

L'énoncé politique dans le cahier de consultation met surtout l'accent sur la nécessité pour la culture québécoise de s'exprimer à travers le monde en soutenant les projets artistiques qui nous permettent ce rayonnement.

La corporation Musique du Bout du Monde tient à souligner l'importance de l'interculturalisme au sein même du Québec, lié étroitement au développement durable. Cette réalité fait de notre corporation un partenaire des municipalités, mais également du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles ainsi que du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

La nouvelle politique culturelle du Québec devrait inclure l'interculturalisme comme approche valorisée afin de favoriser les rapprochements interculturels et la participation des citoyens à cet égard, ainsi que d'en favoriser le soutien par les différents acteurs concernés.

CONCLUSION

Nous tenons à remercier sincèrement tous les représentants du ministère de la Culture et des Communications qui ont participé à cette audience dans le cadre de la consultation sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec. Particulièrement, pour votre intérêt manifeste dans cette démarche démocratique et votre disponibilité pour entendre nos préoccupations régionales à titre d'acteur culturel.

Nous espérons que la présentation de notre mémoire et que l'échange qui en découle pourront vous éclairer dans l'élaboration des recommandations servant à orienter le renouvellement de la politique culturelle. Nous demeurons ouverts et disponibles pour vous transmettre des informations complémentaires qui vous permettraient de mieux cerner nos réalités comme diffuseur régional spécialisé en musique du monde, mais également comme entreprise culturelle en économie sociale axée sur le développement durable et impliquée comme acteur du développement régional.